

AFFAIRE N° 24

O B J E T : Eclairage de terrains de Sports
- autorisation de solliciter une subvention du
Ministère du Temps Libre - F N D S.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et chers Collègues

Le programme d'éclairage des terrains de sports pour 1983 prévoit les réalisations suivantes :

- éclairage TERRAIN FOOT-BALL DOMENJOD
- éclairage E P S Moufia
- éclairage E P S Bas de la Rivière
- éclairage E P S Les Tamarins

Ces travaux dont les coûts s'élèvent respectivement à 361 000 Francs, 150 000 Francs, 192 000 Francs et 150 000 Francs, soit un montant global de 853 000 Francs pourraient être financés de la façon suivante :

- | | |
|--|----------------|
| - Subvention au Ministère du Temps Libre | 325 000 Francs |
| - participation communale | 528 000 Francs |

Je vous demande en conséquence Mesdames, et Messieurs, de m'autoriser à solliciter du Ministère du Temps Libre une subvention de 325 000 Francs.

Le Secrétaire lit l'avis des Commissions :

"Cadre de Vie : La Commission attire à nouveau l'attention sur l'importance de la participation communale par rapport à celle de l'Etat.

.Finances : Même avis".

M. ANNETTE - Monsieur le Maire, je crois que personne n'a l'intention de s'opposer à l'éclairage de tel ou tel équipement sportif. Mais je trouve qu'il est gênant d'être obligé de voter un projet isolé. Ne pourrions-nous pas avoir une vue globale des projets car on peut se poser la question de savoir si cet équipement est prioritaire dans tel secteur. Je pense notamment aux jeunes de Commune Prima qui n'ont pas de terrain et qui ne peuvent pas jouer sur le Stade de l'Est. Il en est de même pour les jeunes de Belle-pierre. Un terrain est prévu dans la ZAC mais quand est-ce sera-t-il réalisé ? Par ailleurs, il faut faire remarquer que l'éclairage de la Bretagne a été réalisé cette année et je pense que les jeunes de Domenjod, n'étant pas trop éloignés, peuvent l'utiliser. Il faudrait donc analyser globalement les besoins et planifier les réalisations.

LE MAIRE - Cela a été fait et nous passons maintenant aux réalisations. On compte actuellement un terrain, même plusieurs parfois dans chaque écart.

M. ANNETTE - A Commune Prima, y-a-t-il un projet ?

LE MAIRE - Les jeunes utiliseront le plateau de la Jamaïque.

M. ANNETTE - Il n'y a pas de terrain de Foot-Ball à la Jamaïque !

M. FOURNEL - Le terrain du CES est un terrain de Foot-Ball.

LE MAIRE - Nous programmons des terrains en principe à proximité des établissements scolaires qui les utilisent la journée ; le soir et le week-end, ils sont à la disposition des habitants du coin.

M. RAUX - Y-a-t-il quelque chose de prévu pour Bellepierre ?

LE MAIRE - Nous avons le terrain.

M. RAUX - Et dans combien de temps ?

LE MAIRE - Dès que ce sera possible. Il y a eu un problème de terrain dans ce secteur. J'ai dit aux jeunes que s'ils me trouvaient un terrain, je l'achetais. Ils ne m'ont jamais répondu et en définitive, c'est nous qui l'avons trouvé.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

*

*

Reçu à la Préfecture

de La Réunion

Le 3 Mai 1983